



**ANNEXE CONFIDENTIELLE**

**Dossier : 06-0266**

La présente annexe fait état de la situation financière de la requérante-demanderesse dans ce dossier.

La situation familiale de la requérante-demanderesse est celle d'un adulte et de deux enfants.

Pour l'année 2006, elle déclare avoir exploité une garderie en milieu familial jusqu'à la fin de mars 2006 et que son revenu net a été de 2 652 \$. Elle a occupé un premier emploi qui lui a procuré 1 987 \$. Par la suite, et c'était la situation lors de la dernière évaluation de la situation financière de la requérante-demanderesse, elle a occupé un emploi dans une garderie pour un salaire moyen hebdomadaire de 187 \$. Le revenu total annuel s'élève donc à 10 818 \$ auquel nous devons rajouter un avantage de 6 600 \$ par année, soit la moitié des dépenses assumées par le contestant-intimé pour le logement de la requérante-demanderesse.

Le Comité considère donc que la requérante-demanderesse est financièrement admissible à l'aide juridique pour l'année 2006.